

PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 03 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt cinq, le trois avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de M. Gilles DUSSAULT, Maire.

Présents :

M. Philippe POIZAT, Mme Annie SOUSTELLE, M. Claude VUILLAUMIER adjoints ;

Mme Patricia BORDE, Mme Karène BRUCHON, M. Éric FERAPY, Mme Marie-Thérèse LAMBERT, M Christophe RAYAT conseillers municipaux.

Absent représenté : M. Stéphane DURANTON représenté par M. Claude VUILLAUMIER

Excusées : Mme Aurélie MARET et Mme Fabienne TOURNIER

Mme Annie SOUSTELLE est élue secrétaire de séance selon l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation : 21 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 12 – Nombre de présents : 09 – Nombre de votants : 10

Il est procédé à l'appel nominal des conseillers. Le quorum est constaté.

M. Gilles DUSSAULT, Maire rappelle que le procès-verbal de la séance du 06 mars 2025 a été adressé à tous les Membres du Conseil Municipal.

Aucune observation n'ayant été formulée, M. Gilles DUSSAULT, Maire, soumet alors le compte-rendu à l'approbation de l'Assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 03 AVRIL 2025

- *Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 06 mars 2025.*
- *Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024.*
- *Vote des taux des impôts directs locaux au titre de l'année 2025.*
- *Vote du budget primitif communal de l'année 2025*
- *Informations et questions diverses.*

2025- 04 Approbation du Compte Financier Unique 2024

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2222- 3 ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 du budget principal ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

L'assemblée est invitée à désigner un président de séance pour le vote du CFU 2024 du budget principal, conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général de Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Philippe POIZAT, adjoint délégué aux finances

	Investissement		Fonctionnement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	805 738.44 €	240 341.91 €	1 426 640.01 €	739 119.36 €
Recettes	805 738.44 €	245 517.23 €	1 426 640.01 €	775 165.91 €
Déficit/Excédent		5 175.32 €		36 046.55 €
Résultat cumulé de l'exercice	41 221.87€			
Résultat de 2023 reporté		-42 398.43 €		692 636.01 €
Résultat global de 2024		-37 223.11 €		728 682.56 €
Résultat cumulé	691 459.45 €			

Restes à Réaliser en dépenses d'investissement	76 500.00 €
Restes à Réaliser en recettes d'investissement	500.00 €
Résultat des RAR	-76 000.00 €
Résultat global dégagé par la section investissement	-113 223.11 €

Proposition d'affectation du résultat de fonctionnement :

1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	113 223.11 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	615 459.45 €

À l'issue de cette présentation et hors présence de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- approuve le Compte Financier Unique 2024 du budget principal ;
- décide d'affecter la somme de 113 223.11 € au compte 1068 de la section d'investissement et 615 459.45 € au compte 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2025 ;
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2025-05 Vote des taux des impôts directs locaux au titre de l'année 2025

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le tableau des taxes et demande au Conseil Municipal de fixer le taux des taxes pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

	TAUX 2025
Taxe Foncière Propriétés Bâties	28.63 %
Taxe Foncière Propriétés Non Bâties	43.07 %
Taxe d'habitation résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	12.52 %

CHARGE Monsieur le Maire de prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et de notifier cette décision aux services préfectoraux.

2025-06 Vote du budget primitif communal de l'année 2025

Suite à une incompréhension manifestée lors du vote du budget, celui-ci est reporté au prochain conseil municipal.

URBANISME

- DP :**
- COLLADO Alain – 1825 routes des valaises – installation d'une centrale photovoltaïque en toiture superficie 27m².
 - MEILLON Guy – 2005 route de la côte St André – réfection du mur du garage le long du fossé + retour de 2 mètres
 - JANEYRIAT Jean-Claude – pour le 2900 route de St Jean de Bournay – remplacement des fenêtres et de la porte d'entrée, isolation des murs et crépis.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Invitation à une réunion avec les personnes publiques associées (PPA) « état, région, département, chambre des métiers, industrie » le 8 avril 2025 à 14h00 au siège EBER à St Maurice l'Exil dans le cadre de l'élaboration du PLUi.
- Demande de la société SIMATEL (équipements de boulangerie) si la commune disposerait d'un local de 50 à 100m² pour la création d'une boulangerie. Le directeur Monsieur Gillio est invité à présenter le projet à la prochaine réunion des adjoints le mardi 8 avril à 18h30.
- Présentation par la société EURIDICE des chèques « B.I HAPPY Shopping » de Bièvre Isère et liste des commerçants.
- Intervention de monsieur Vuillaumier :
 - o Réunion édito le 9 avril à 20h30
 - o Vidéosurveillance à la poste : 3 devis ont été réalisés
 - o Fibre mairie-école aux prochaines vacances
 - o Arts allumés du 11 au 27 avril 2025
- CME :
 - o Prévoir une date pour l'installation du portique sur l'aire de jeux
 - o Sortie Ehpad le 07 mai 2025
 - o Plantation d'un arbre

Fin de séance à 22h25

Le Maire
Gilles DUSSAULT

Secrétaire de séance
Annie SOUSTELLE